



DE2023_0202_07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 3
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le deux février, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 27 janvier 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Christian BRAY, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Marius DAVAL, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE, Monsieur Sébastien PERROTON, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismond ROZANSKI

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE, Madame Céline GIRARD

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

Monsieur Lucien GUILLOT par Madame Sandra MATHELIN
Monsieur Jean-Claude RAYMOND par Madame Marie-Christine MURON
Monsieur Frédéric SIMON par Monsieur Dominique MAYERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise CLEMENT

OBJET : Attribution d'une subvention à l'entreprise "Les Ciseaux du Prieuré"

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/02/2023 042-244200614-20230202-DE2023_0202_07-DE

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la CCVAI a conventionné en octobre 2022 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes afin que la Communauté de Communes puisse participer au financement des aides économiques auprès des entreprises en s'inscrivant dans les régimes d'aides fixés par la Région.

Dans ce cadre, une entreprise du territoire sollicite une aide économique auprès de la CCVAI en vue de travaux d'aménagement et d'acquisition de matériel.

Il s'agit de de l'entreprise « Les ciseaux du Prieuré » située sur la commune de Pommiers,

RAISON SOCIALE	Les Ciseaux du Prieuré
N°SIRET	En cours d'immatriculation
DIRIGEANT	Audrey FOREST
ADRESSE	Le Bourg – 42260 POMMIERS EN FOREZ
ACTIVITE	Salon de coiffure mixte
DEPENSES ELIGIBLES	18 125 €
AVIS DE LA CHAMBRE DE METIERS	Favorable
SUBVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE	10 % du montant des dépenses éligibles sous condition d'octroi de l'aide régionale plafonnée à 35 000 €
MONTANT ACCORDE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	1 825 €

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment son article L 5211 – 10

Vu la délibération N° DE2022_0610_08 du Conseil Communautaire du 06/10/2022 approuvant le dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat,

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 1 825€ à l'entreprise «Les ciseaux du Prieuré » selon les dispositions décrites dans le tableau ci-dessus,

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 02 février 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Françoise CLEMENT

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 03 02 23
et de la publication le : 03 02 23

Le Président,



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/02/2023 042-244200614-20230202-DE2023_0202_07-DE